

EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une éducation qui met au premier plan les **valeurs**. Les séquences éducatives que nous mettons en place doivent tendre à faire prendre conscience que la Terre est un **bien commun** dont nous devons prendre soin, que tous les humains sont **solidaires** entre eux avec cette Terre et avec tout ce qui vit. Cette éducation doit amener à l'**autonomie** qui permet à chaque personne de penser, de décider et d'agir par elle-même. Elle doit amener à la **responsabilité** qui nous met dans l'action, elle doit faire de tous des **citoyens** porteurs des valeurs démocratiques et toujours mobilisés pour leur mise en œuvre. L'éducation vers le développement durable est une **école de respect**.

Cette éducation concerne **tous les humains**, quel que soit leur âge, leur pays d'origine, leur fonction dans la société. Elle est formelle, non-formelle, informelle. Elle ne cherche pas à former des élites, sa démarche ne crée en aucun cas l'exclusion, elle s'enrichit de la diversité. Elle nous fait comprendre que chaque individu influe sur le milieu. Elle vise l'adoption, librement choisie par le plus grand nombre, de **comportements** quotidiens nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la sauvegarde, au rétablissement ou à l'amélioration de la qualité de notre environnement.

L'éducation vers le développement durable débouche sur un état d'esprit résolument **constructif**. Elle vise à éliminer les réflexes fatalistes, elle se dresse contre le « j'y peux rien », mobilisant toujours la pensée, elle amène très vite au geste : elle fait prendre conscience que chacun a la possibilité d'agir. Elle valorise et véhicule les réussites concrètes obtenues sur le terrain ; elle favorise l'expression de ceux qui agissent, quelle que soit la dimension territoriale, la portée de l'action et le niveau d'intervention.

Cette éducation est dirigée vers l'**action** : elle amène les individus et les groupes à s'impliquer dans la vie sociale et politique de leur territoire et de la Planète. L'éducation vers le développement durable est une **école de participation**.

Elle n'agit pas au bénéfice d'une nouvelle idéologie. Elle questionne, en outre, le mot « développement » qui porte en lui le germe de la non-durabilité quand il se résume à sa dimension économique. L'éducation vers le développement durable est une **école qui forge l'esprit critique**.

Elle véhicule une **philosophie sociale** qui concerne tous les humains. Elle pose son regard sur les liens, ceux qui unissent au quotidien la personne à tous les éléments de son cadre de vie et ceux qui la rapprochent des autres sur un territoire commun. Elle prend en compte les liens qui nous unissent à ceux qui sont ailleurs sur la Planète et ceux qui verront le jour demain. L'éducation vers le développement durable est une **école de solidarité à travers l'espace et à travers le temps**.

Elle vise à augmenter la faculté d'**attention**.

Si le fond est important, si la question du « pourquoi » de l'action de l'éducateur à l'environnement doit toujours être posée, celle de la forme et du « comment » doit aussi être considérée.

La méthode est un aspect essentiel de l'éducation vers le développement durable. Ainsi, la pratique du **terrain** pour une confrontation directe à la réalité, le **travail de groupe** pour créer plus de solidarité, la **créativité** pour initier de nouvelles voies du « faire ensemble », la **transdisciplinarité** pour une approche globale, l'exercice du **débat** pour préparer les acteurs d'une démocratie vivante et bien réelle sont des passages obligés.

L'éducation à l'environnement est clairement constitutive d'une démarche de développement durable.